Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 7 (1984)

Artikel: A la redécouverte d'une...
Autor: Affolter, Gérard / Monnat, J.-L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1064249

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A la redécouverte d'une...

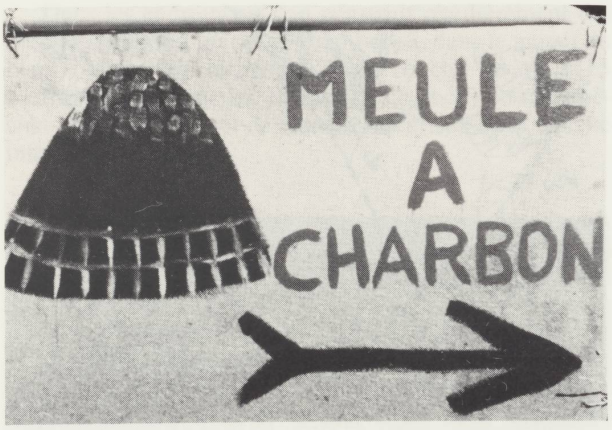

Connu depuis des temps immémoriaux (la légende en fait remonter l'origine au temps du roi Salomon) le procédé de réduction du bois en charbon a particulièrement été utilisé dès l'apparition de la métallurgie. Le charbon de bois, en effet, a longtemps été le seul combustible permettant de dégager les minerais de leur gangue.

Et si l'Histoire en restitue quelques témoignages au temps de François Ier, sous la Révolution française et dans l'Italie de Stendhal (les fameux Carbonari) nous n'avons connaissance que de peu de témoignages contemporains.

De nos jours, peu nombreuses sont les personnes qui ont eu l'occasion de voir à l'œuvre des charbonniers. Quelques-uns de nos aînés se souviennent des meules à charbon construites juste avant ou pendant la dernière guerre lorsque les voitures, faute de carburant, fonctionnaient au gazogène, et que la production indigène devait pallier l'absence de charbon importé d'Allemagne ou de Pologne.

Certains ont encore en mémoire la meule à charbon préparée près de Saint-Ursanne en 1977.

Et en cette année 1983, sous l'impulsion de M. Philippe Guerdat, garde, l'équipe forestière de Bassecourt s'est lancée dans l'aventure...

C'est cette expérience, intéressante à plus d'un titre, que nous nous proposons de vous relater...

La meule de Bassecourt

Le choix de l'endroit

Une meule à charbon ne se monte pas n'importe où. Divers facteurs sont à prendre en considération :

- le terrain choisi doit impérativement être plat ;
- l'endroit doit être abrité du vent, ce qui est très important dans la phase de cuisson du bois ;
- on doit trouver de l'eau à proximité pour le mouillage du poussier et pour l'extraction ;
- l'accès des lieux doit être facile.

L'endroit choisi à Bassecourt, au bord du ruisseau de La Lovère, remplit toutes ces conditions. En plus, la cabane du Club de trial local offre un logis idéal pour le charbonnier, qui, pendant une quinzaine de jours, devra dormir sur place pour surveiller la cuisson de la meule.

De plus, la cantine montée pour la circonstance y trouve largement sa place, ainsi qu'un vaste parc à voitures, les visiteurs étant attendus nombreux.

Le bois utilisé

Dès l'automne 1982, l'équipe forestière a abattu, façonné et empilé à proximité du lieu choisi environ 110 stères de bois.

Pour faire du charbon de bois, on utilise essentiellement du feuillu.

En effet, le résineux a un pouvoir calorifique médiocre et son utilisation à fin de carbonisation ne trouve aucun intérêt. On le laisse donc de côté...

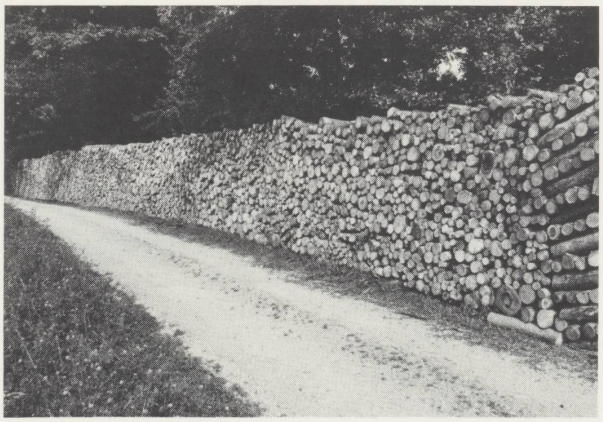

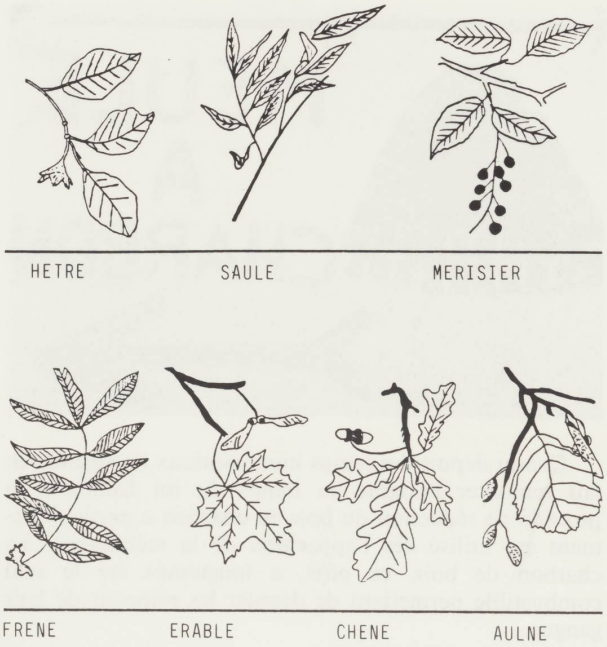

La construction

Aménagement du sol

Le sol, sur un diamètre d'environ dix mètres, est modelé de façon à devenir légèrement bombé. Cela va permettre, lors de la cuisson, de faciliter l'écoulement des jus résiduels (eau, essences et alcools de bois).

Dans les endroits où l'on construit régulièrement des meules à charbon (par ex. à Bramboden, dans le massif du Napf), le sol est recouvert d'une couche de 10 à 15 centimètres de poussier (résidus de charbon) pour empêcher l'humidité du sol de retarder la cuisson de la couche inférieure du bois.

L'équipe de construction

De gauche à droite : Serge Bron, apprenti bûcheron ; Philippe Guerdat, garde forestier ; André Noirjean, ouvrier auxiliaire ; Hans Bucher, berger ; Jean-Pierre Allemann, bûcheron ; Martin Wicky, de Bramboden (LU), charbonnier.

La cheminée centrale

Elle est, avec le plancher, le seul élément de la meule qui est appelé à brûler. On la construit donc en sapin, selon une technique éprouvée :

- un gros tronc d'une longueur d'un mètre est débité en quatre quartiers, dont on enlève le sommet ;
- les quatre sections sont assemblées avec du fil de fer et clouées.

Le plancher

Cette base de cheminée est posée sur un plancher constitué de petits rondins disposés sur le sol à la manière de rayons d'une roue. Ceux-ci sont alors recouverts de dosses (petites planches) de sapin.

Ce plancher a une double fonction :

- d'une part, il sert à isoler le bois à carboniser de l'humidité du sol ;
- d'autre part, il permet à l'air d'entrer sous la meule et de ventiler la cheminée dans laquelle va se développer le foyer.

La mise en place des rondins

Autour de la cheminée, on dispose alors les rondins et quartiers de feuillu en prenant bien soin :

- de les incliner légèrement, afin que la meule soit de forme conique, et pour que le poussier mis ultérieurement ne glisse pas à terre ;
- de serrer autant que possible les rondins les uns contre les autres, pour éviter des vides qui favoriseraient les courants d'air à l'intérieur de la meule et qui pourraient ainsi faire brûler le bois plutôt que de le cuire.

La mise en place de ces rondins et de ces quartiers de bois est une opération qui doit être exécutée de façon minutieuse, chaque élément étant adapté à ses voisins avec précision.

Les rondins trop noueux et tordus sont débités en petites bûches qui servent à combler les espaces.

Lorsque l'étage inférieur a atteint un diamètre d'environ trois mètres, sur ce premier élément de la cheminée, on en pose un nouveau, préparé de la même manière.

On introduit alors dans la cheminée une perche d'environ 18 à 20 centimètres de diamètre qui servira de guide pour les étages supérieurs et qui évitera que du bois ne s'y introduise et ne la bouche.

Le haut du premier étage est alors nivelé à la tronçonneuse, et les espaces sont bourrés de petits bois, pour éviter au maximum la circulation d'air entre les différents étages.

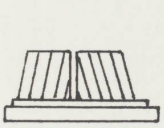

I.

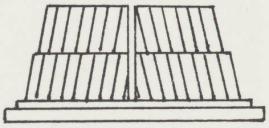

II.

On entreprend alors la construction du deuxième étage, selon le même principe.

La mise en place des deux premiers étages se poursuit jusqu'à ce que la meule atteigne un diamètre de huit mètres.

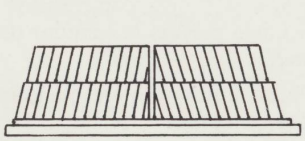

III.

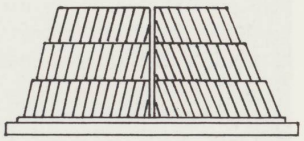

IV.

Le bois est amené de la réserve à la meule, distante d'environ 200 mètres, par le va-et-vient continuel d'un vieux monoaxe, propriété de J.-P. Allemann, bûcheron.

A Bramboden, chez Martin Wicky, le bois est, avant la construction, entassé en rond autour de l'endroit choisi, ce qui limite les déplacements et permet au charbonnier de choisir en tout temps les rondins ou quartiers qui conviennent le mieux par la forme et le volume.

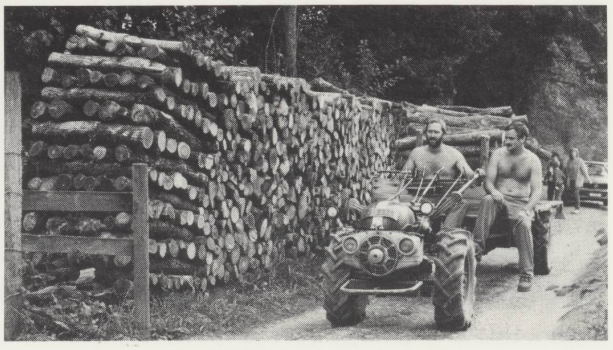

Si, au cours de la construction, il se met à pleuvoir sérieusement, il est nécessaire de recouvrir la meule d'une bâche.

En effet, si le bois devient trop mouillé, sa cuisson peut en être retardée et même, à la limite, compromise. La construction du troisième étage portera la hauteur de la meule à plus de trois mètres.

Pour le quatrième étage, la technique diffère quelque peu.

Pour donner à la meule sa forme arrondie, on utilise des bois plus courts, façonnés à la hache ou sur place à la tronçonneuse. Les bois les plus longs ne sont plus posés verticalement, mais horizontalement, les espaces étant toujours soigneusement bourrés avec du petit bois.

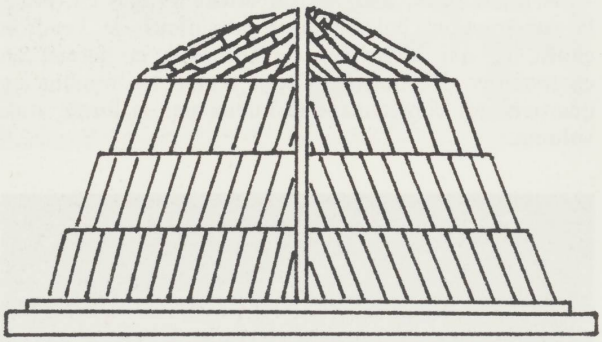

V.

Lorsque, au bout de sept jours de travail, tous les bois sont mis en place et que la meule a sa forme définitive, elle a un diamètre de 8 mètres et une hauteur de 4,5 mètres. 110 stères de bois ont été empilés, rappelons-le.

Cette masse de bois est alors recouverte entièrement de petites branches de sapin, qui ont pour fonction d'empêcher que le poussier qui y sera appliqué ne glisse entre les rondins et s'y perde.

Cette opération demande une bonne journée et demie de travail.

La meule recouverte de branches de sapin.

La meule est recouverte d'une couche de dix à quinze centimètres de poussier.

Le poussier

La meule est alors recouverte d'une couche de 10 à 15 centimètres de poussier. Il s'agit-là de restes d'anciennes meules, récupérés pour la circonstance.

Pour la meule à charbon de Bassecourt, on est allé chercher cette matière à Bramboden, sur le lieu traditionnel de travail de Martin Wicky. Les sept mètres cubes apportés en camion-remorque n'étant pas suffisants, l'équipe de construction a dû s'approvisionner à Saint-Ursanne (meule de 1977) et, finalement à un ancien emplacement situé au lieu-dit «Contour du Golat», au sud de Berlincourt.

Certaines meules, au cours des temps, étaient recouvertes soit de terre, soit de mousse. L'inconvénient de l'utilisation de ces matériaux était qu'il fallait, après l'extraction, trier et nettoyer le charbon.

Ce poussier doit être mouillé pour être étalé, de manière à ce qu'il forme une croûte étanche qui doit éviter toute aération intempestive du bois.

La mise en place se fait à l'aide de longues palettes de bois et exige de grands efforts physiques, si l'on pense qu'il faut ainsi «tapisser» la meule jusqu'à une hauteur de 4,5 mètres.

Si la pente de la meule est trop raide, il existe le risque que ce poussier, à la suite de fortes chutes de pluie, ne glisse et ne découvre ainsi la meule. Un tel incident peut avoir des conséquences catastrophiques, le bois, ainsi oxygéné, pouvant prendre feu et se consumer au lieu de cuire.

L'échafaudage

Une fois le poussier en place, on entoure la meule de quartiers de sapin espacés d'environ un mètre, sur lesquels on pose des planches de même longueur. On répète

l'opération sur trois étages et on attache le tout solidement à l'aide de câbles.

Cet échafaudage a deux raisons d'être :

- il maintient la meule, évitant qu'elle ne verse au cas, rare cependant, où une carbonisation sur un seul côté, à la suite de gros vent, ne la déséquilibrerait ;
- il permet au charbonnier, qui devra surveiller la meule nuit et jour, d'y circuler sans avoir toujours à déplacer son échelle.

La mise à feu

Après dix jours de construction, l'heure de vérité...

Le charbonnier prépare un bon tas de braises. Au pied de la meule, sous le plancher, il ouvre quatre à cinq trous de tirage de la grandeur d'un poing.

A l'aide d'un seau, il verse dans la cheminée, depuis le sommet, les braises, sur une couche d'environ 40 à 50 centimètres.

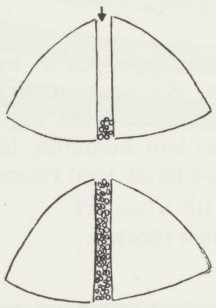

Ces braises, attisées par l'air venant du plancher, se consument lentement... Toutes les deux heures, le charbonnier alimente ces braises par de la charbonnette (restes de charbon non commercialisés parce que de trop petite taille). Au bout d'une bonne quinzaine d'heures, la couche de braises atteint le sommet de la cheminée.

Le charbonnier passe alors à la phase suivante...

La cuisson

Sur l'orifice de la cheminée, le charbonnier pose un couvercle, et sur le pourtour de la meule, au sommet, il ouvre trois séries de trous d'aération, de 2 à 3 centimètres de diamètre, espacés en quinconce de 30 centimètres environ.

Au niveau des trous d'aération se développe alors un foyer, alimenté par le tirage venant du plancher ; il brûle alors les quartiers de sapin qui forment la cheminée. Chacun sait que l'air est formé principalement d'oxygène et d'azote. L'oxygène servant à la combustion, reste l'azote

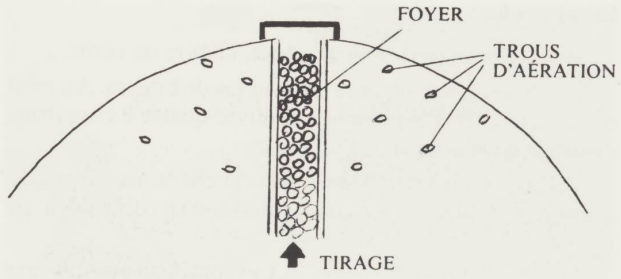

qui, chauffé à plus de 400°C, va s'échapper par les trous d'aération sous forme de fumée. Au passage, il fait transpirer les rondins et quartiers de feuillu entre lesquels il se faufile. Ceux-ci perdent alors leur humidité, leurs essences, leurs goudrons et leurs alcools qui vont s'écouler au pied de la meule.

Ainsi, petit à petit, le bois devient charbon.

Au bout d'un jour, environ, de cuisson, le bois est carbonisé sur une hauteur de 30 à 40 centimètres.

Le charbonnier, alors, à l'aide d'un râteau, bouche les trois rangées de trous d'aération, puis il les piétine pour raffermir le poussier, tout en s'appuyant à l'aide de son râteau sur l'échafaudage.

Il perce alors, en dessous, une nouvelle série de trois rangées de trous, toujours selon le même ordre.

Ainsi, de jour en jour, on procède à la cuisson d'étages de 30 à 40 centimètres, du haut vers le bas.

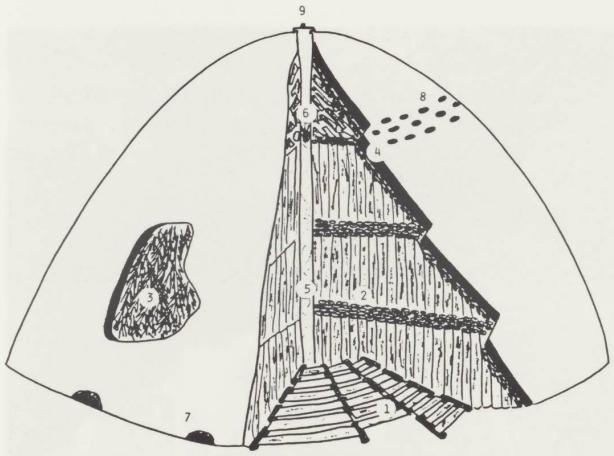

La meule

1. Plancher
2. Rondins dressés
3. Branches de sapin
4. Poussier
5. Cheminée
6. Foyer
7. Trou de tirage
8. Trou d'aération
9. Couvercle

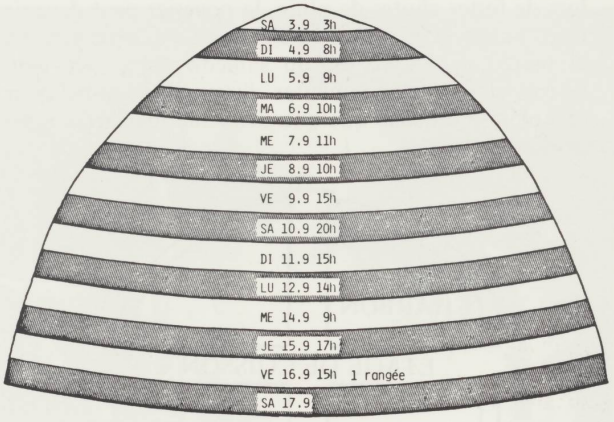

Horaire du percement des trous pour la cuisson par étage

On s'en rend compte, ce travail se fait tant de nuit que de jour. Le charbonnier, pour estimer si la carbonisation d'un étage est finie, se réfère à plusieurs signes :

- la couleur de la fumée, qui passe alors du blanc au bleu ;
- la présence, autour des trous d'aération, d'une couronne jaune de salpêtre ;
- la consistance du bois carbonisé, qu'il teste en enfonçant un bâton à travers la couche de poussier.

Durant la cuisson, la meule est l'objet d'une surveillance quasi constante : toutes les heures, de jour comme de nuit (à la lueur d'un projecteur), le charbonnier fait son inspection :

- il doit veiller à ce que le poussier reste humide, car sous l'effet de la chaleur, il peut devenir sec, cassant, et se fendiller, d'où risque de ventilation incontrôlée ; le charbonnier, régulièrement, arrose la meule ;
- lorsqu'un vent trop violent souffle, la meule risque de ne cuire que d'un côté, ce qui peut la déséquilibrer ; le charbonnier doit alors boucher des trous d'aération, selon la situation ;

– lors de fortes chutes de pluie, le poussier peut devenir trop coulant et glisser; cet incident est d'ailleurs arrivé à la meule de Bassecourt un samedi matin vers cinq heures et il a fallu rameuter d'urgence l'équipe pour combler le vide de quelque deux mètres carrés ainsi provoqué;

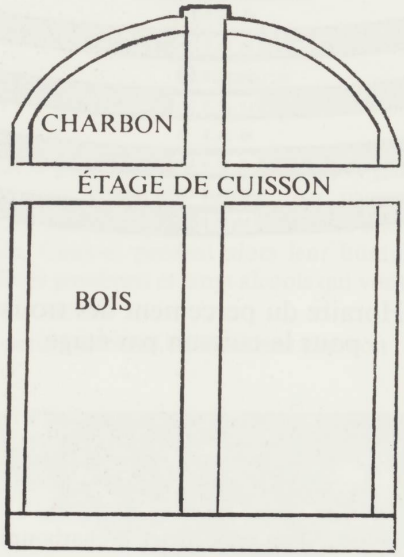

La cuisson

– régulièrement aussi le charbonnier alimente le foyer avec de la charbonnette et, si celle-ci vient à manquer, avec des petits carrelets de bois.

Toutes ces opérations demandent une demi-heure à trois quarts d'heure de travail à chaque fois, ce qui ne laisse guère de repos à notre homme...

L'extraction

Lorsque la cuisson des deux étages supérieurs est terminée, on procède à l'extraction du charbon.

Toute l'équipe est reconstituée et même, pour la circonstance, renforcée par deux voyers communaux.

Le charbonnier et un aide enlèvent en haut le poussier et découvrent ainsi le charbon du quatrième étage. Les rondins, devenus charbon, ont gardé leur forme originale. Simplement, ayant perdu un peu de volume, ils se sont tassés.

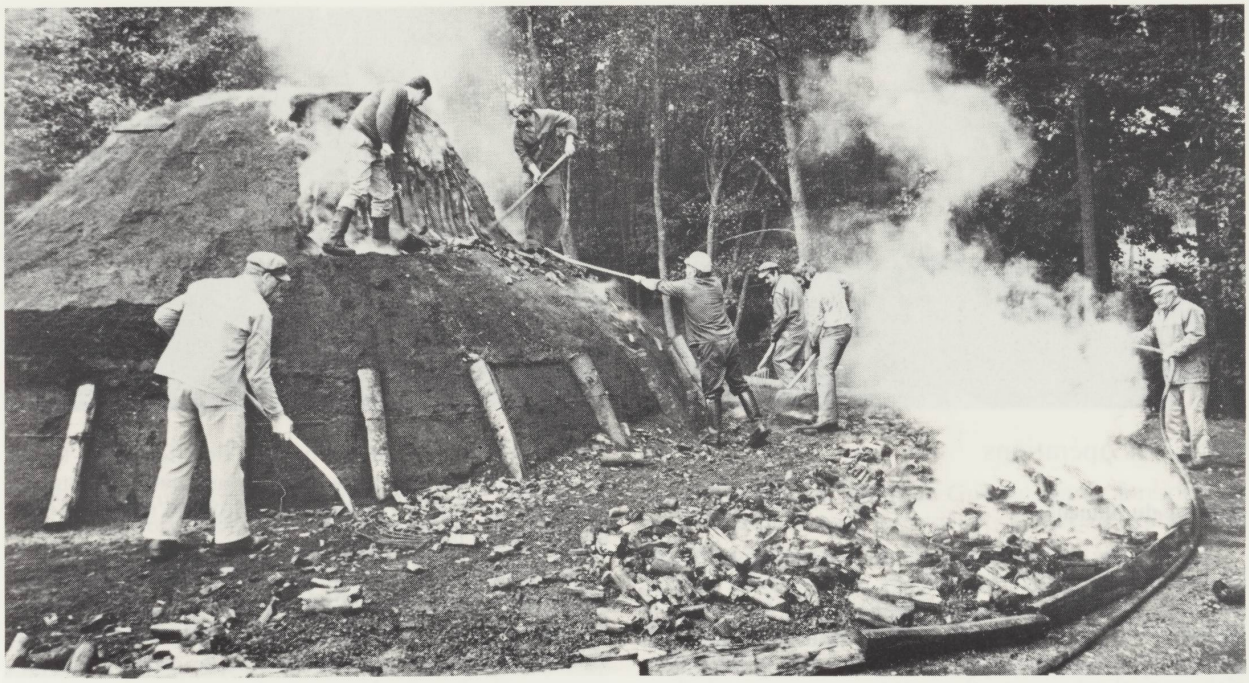

A l'aide de crocs, ces rondins sont cassés et envoyés au sol, tout autour de la meule. Un des aides, avec une pompe, arrose le charbon pour éviter qu'il ne prenne feu au contact de l'air.

Il arrose également la meule, pour la refroidir et éviter que les souliers du charbonnier et de son aide ne prennent feu (un moment d'inattention a d'ailleurs provoqué un début «d'incendie de semelles»). Les autres aides étalent les morceaux de charbon afin qu'après l'arrosage, ils puissent sécher à l'air. Il est bien entendu qu'il est préférable de procéder à cette phase d'extraction par temps sec.

Ainsi sera extrait le charbon des troisième et quatrième étages, alors que pendant ce temps la cuisson continue aux étages inférieurs.

Le charbon, une fois refroidi, est mis en sacs de dix kilos. Il sera vendu au prix de quinze francs le sac aux nombreux amateurs qui, à la cantine voisine, se sont inscrits sur un cahier de commandes ad hoc.

Dernières opérations

Brûlage du plancher

L'humidité du sol et le frais de la ventilation empêchent les dix à quinze centimètres inférieurs des rondins de cuire. Pour pallier cet inconvénient, on fait brûler le plancher: le charbonnier, élargit les trous de tirage tout autour de la meule. L'appel d'air ainsi créé provoque la combustion du plancher. La chaleur ainsi dégagée va cuire la couche de bois non encore transformé par le processus antérieur de carbonisation. Cette opération est délicate et le charbonnier doit en permanence la surveiller; au besoin, il attise les flammes ou les réduit en arrosant d'eau ou en bouchant les ouvertures avec le poussier.

Cette phase de brûlage du plancher dure environ quinze heures.

On procède alors à l'extraction des deux étages inférieurs et à leur mise en sacs.

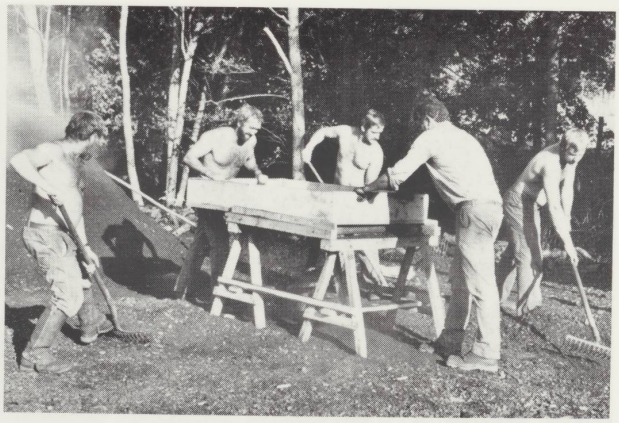

Les résidus ne sont pas perdus. En effet, après triage, les éléments les plus importants constituent la charbonnette qui est mise en sacs de jute pour être réutilisée pour une nouvelle meule.

La poussière de charbon constitue le poussier dont nous avons également évoqué l'utilisation.

Ainsi, on le constate, pas de gaspillage chez les charbonniers!

Un bilan...

A tous points de vue, l'expérience réalisée à Bassecourt du 24 août au 23 septembre 1983 a été positive.

Du point de vue sociologique, la présence aux abords immédiats du village de cette meule, et aussi et surtout d'une cantine où chacun pouvait se désaltérer et se restaurer, a suscité un engouement extraordinaire. Rares ont été les soirées où des guinguettes ne s'y sont organisées avec accordéons, clarinettes, batterie... voire cor de chasse!

Et nombreuses ont été les personnes qui ont avoué venir volontiers y faire un tour, alors que depuis des années elles n'avaient pas mis les pieds dans un établissement public. Et, fait remarquable, alors que dans un bistrot les clients s'asseyent volontiers en petits groupes, chacun à leur table, tout nouvel arrivé à la meule s'installait sans problème aux tables occupées. Durant ces quelque trente jours, il s'est créé plus de liens entre habitants du village qu'en plus de dix ans...

Phénomène remarquable qui, à lui seul, mériterait une étude...

Du point de vue pédagogique, les organisateurs ont permis, en réalisant cette meule à la rentrée d'automne, à beaucoup d'enfants de venir s'initier aux secrets de la fabrication du charbon. De nombreuses classes s'y sont rendues avec leurs enseignants, parfois de fort loin, et certaines à plusieurs reprises. Il est vrai que l'équipe forestière a été d'une amabilité et d'une disponibilité à toute épreuve. M. Philippe Guerdat, garde forestier n'a cessé de donner, avec force détails, toutes les explications voulues.

Du point de vue financier, aucun souci à se faire: les 110 stères de bois ont produit plus de 11 tonnes de charbon, et la cantine, qui a vu défiler des dizaines de milliers (eh oui!) de personnes, a permis de couvrir les frais au-delà des prévisions les plus optimistes.

Texte: Gérard Affolter, Bassecourt
Photos: J.-L. Monnat, Bassecourt